

Le boom des services dédiés aux personnes âgées



Une aide à domicile de l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) en discussion avec une personne âgée. Romain Perrocheau/AFP

Les entreprises privées peinent à prendre pied sur un marché prisé des réseaux associatifs.

L'EXPÉRIENCE américaine de Sodexo pourrait bientôt être déclinée en France. Pour l'heure, le groupe est présent sur le marché des services à la personne en tant qu'émetteur de chèques emploi-service universels (Cesu). Ces chèques permettent de payer plus d'une vingtaine de services, avec à la clé un crédit d'impôt de 50 % plafonné à 12 000 euros. Mais Sodexo envisagerait de prendre pied dans l'Hexagone dans les services dédiés aux seniors. Pour ce faire, le groupe chercherait notamment à acquérir des réseaux d'agences de services à domicile spécialisés dans l'aide aux personnes âgées.

Il est vrai que ce secteur est amené à se développer. Dans quatre ans, en 2013, les plus de 85 ans seront 20 % de plus qu'aujourd'hui. Et ils représenteront 2,2 millions de personnes. Cette évolution démographique « garantit une croissance régulière des emplois dans ce secteur. Malgré la crise, les services à la personne continuent à créer des emplois cette année », explique Laurent Hénart, prési-

dent de l'Agence nationale des services à la personne.

Cependant, les entreprises privées peinent à se développer sur ce créneau. Certes, la moitié des 18 000 structures de services à la personne proposent des services pour les seniors. Mais le secteur associatif (ADMR, UNA...), bien implanté localement depuis plusieurs décennies et surtout bien structuré, reste l'acteur incontournable du secteur : il représente 88 % du marché (en nombre d'emplois et d'heures travaillées).

Recrutement difficile

Ce qui laisse peu de place aux entreprises privées. « C'est une tradition française. Certains de ces réseaux associatifs ont été créés à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Au départ, ils étaient surtout présents dans les zones rurales », précise Laurent Hénart.

Les choses évoluent quelque peu. « Cette année, pour la première fois depuis le lancement du plan de développement des services à la personne, le secteur commercial devrait être plus créateur d'emplois que le secteur associatif (8 800 contre 7 200) », estime la dernière enquête du Bipe. Trois agences spécialisées dans l'aide aux seniors parviennent progressivement à tirer leur épingle du jeu. « Le mar-

ché commence à s'ouvrir. Il y a encore peu de temps, seules les associations pouvaient aider les patients qui touchent l'APA (l'allocation personnalisée d'autonomie) versée par les conseils généraux », explique Damien Cacaret, fondateur de **Domidom** société de services à la personne notamment spécialisée dans la dépendance.

Il reste que le secteur des services à la personne est actuellement peu structuré. « L'augmentation de la demande de soins pour les personnes âgées et de garde d'enfants va amener le secteur à se structurer davantage », avance Georges Constantin, président de l'Association des enseignes des services à la personne. Un grand nombre de petites structures pourraient être avalées par des acteurs de plus grande taille. Reste un dernier problème. Malgré la crise, les entreprises de services à la personne ont du mal à recruter du personnel. « Les personnes chargées de s'occuper de personnes âgées ou malades doivent être formées. Or, le métier souvent exercé à temps partiel est mal reconnu et mal payé. Il offre en outre peu de perspectives d'évolution de carrière », explique Georges Constantin. Les entreprises du secteur devront donc faire un effort pour attirer des salariés.

DANIÈLE GUINOT